



Fédération des Agents Indépendants et Représentants

20, rue Camille-Martin, 1203 Genève, tél. 022/796 07 11, fax 022/797 35 30

Diplôme fédéral de Chef de vente

Le chef/la cheffe de vente (diplôme fédéral) est responsable des différentes fonctions axées sur la vente, qui vont du suivi des gros clients jusqu'à la direction de toutes les organisations de vente. Au centre de ses tâches se trouvent la conception, la planification et la direction de l'organisation des ventes et de la distribution. C'est pourquoi, on exige de lui de vastes connaissances dans les domaines de la vente, de la distribution et du Key-Account-Management, de la stratégie, de la conception et de la procédure opérationnelle, de même que de la flexibilité, une excellente capacité à négocier, de la maturité humaine et la capacité à nouer des contacts avec des personnes à la mentalité différente. C'est lui qui dirige et coordonne les secteurs ayant une fonction d'exécution tels que le service externe, le service interne et la logistique pour appliquer la stratégie choisie.

Conditions d'admission aux examens du diplôme fédéral :

- Etre titulaire du brevet fédéral de Spécialiste de Vente ou d'un autre diplôme supérieur jugé équivalent, attester d'une expérience pratique en vente de 3 ans au moins dans une position de cadre dirigeant et s'être acquitté de la taxe d'examen dans les délais impartis ou
- Etre titulaire d'un CFC, d'un diplôme d'une école de commerce reconnue par la Confédération ou d'une maturité, attester d'une expérience pratique en vente de 6 ans au moins dans une position de cadre dirigeant et s'être acquitté de la taxe d'examen dans les délais impartis

Les examens ont lieu en août (écrits) et en octobre (oraux). La finance d'inscription est de CHF 3'200.- (tarif 2011).